

Accumulation productive dans l'agriculture familiale : origines et modalités : études de cas dans la région du Languedoc

Abdel Hakim T.

in

Abaab A. (ed.), Campagne P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Fragata A. (ed.), Zagdouni L. (ed.). *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives*

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12

1997

pages 151-165

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=C1971300>

To cite this article / Pour citer cet article

Abdel Hakim T. **Accumulation productive dans l'agriculture familiale : origines et modalités : études de cas dans la région du Languedoc.** In : Abaab A. (ed.), Campagne P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Fragata A. (ed.), Zagdouni L. (ed.). *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives*. Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 151-165 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Accumulation productive dans l'agriculture familiale : origines et modalités études de cas dans la région du Languedoc

Tahani Abdel Hakim

CIHEAM-IAM.M, Montpellier (France)

Résumé. Cette contribution est la synthèse de plusieurs enquêtes réalisées dans différentes zones rurales du Languedoc-Roussillon où l'activité agricole principale est la viticulture. Une typologie des exploitations enquêtées a été créée à partir de l'existence ou non de revenus extérieurs sur l'exploitation, c'est-à-dire à partir de la pluriactivité du chef d'exploitation ou d'un membre du ménage agricole. Les résultats économiques des différentes classes d'exploitations constituées montrent que la pluriactivité et la stratégie développée par la famille agricole, en ce qui concerne l'évolution de l'unité de production, sont directement liées. En effet, qu'ils soient en partie affectés à des investissements sur l'exploitation ou qu'ils permettent l'affectation du revenu agricole à ces mêmes investissements, la présence de revenus extérieurs sur l'exploitation permet l'accumulation de capital productif.

Mots clés. Exploitation agricole familiale - Agriculture à temps partiel - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Accumulation du capital - Investissement - France

Title. *Productive accumulation in family farming: origins and procedures (case studies in the Languedoc region)*

Abstract. *This paper is a synthesis of several surveys carried out in several rural areas in Languedoc-Roussillon, where vine growing is the main agricultural activity. A typology of the holdings surveyed was drawn up on the basis of the existence or not of income from outside the holding, i.e. the pluriactivity of the holding operator or of a member of the farming household. The economic performances of the various holding classes show that there is a direct link between pluriactivity and the strategy used by the farming family for the development of the production unit. Income from outside the farm—whether it is used partly for farm investments or whether it enables the farm income to be used for these investments—makes it possible to accumulate working capital.*

Keywords. *Family farm - Part-time farming - Farm income - Supplementary income - Capital accumulation - Investment - France*

I – Introduction

L'agriculture familiale a réalisé ces 30 dernières années des progrès considérables. Elle est aujourd'hui confrontée à de sérieuses difficultés, notamment dans la région méditerranéenne. Pour l'agriculture des pays du nord, la baisse des prix agricoles, la concurrence avec les autres pays méditerranéens et le manque de débouchés remettent en cause les équilibres économiques. Pour l'agriculture des pays du sud, d'autres défis se présentent : nourrir une population de plus en plus croissante, maintenir un niveau d'emploi susceptible de ralentir l'exode rural vers les villes, devenir un marché pour les produits industriels (en amont et en aval), offrir des produits compétitifs sur les marchés internationaux et continuer à être le secteur moteur pour l'exportation et l'entrée des devises, etc.

Dans ce contexte, on s'interroge de plus en plus sur le fonctionnement de cette agriculture, sur sa capacité à s'adapter à l'évolution de l'environnement économique dans lequel elle se trouve (compétitivité, productivité, exigences du marché, ...). Mais l'appréhension de ces phénomènes et leur explication ne sont guère possibles au niveau global. Pour cela, nous avons entrepris une série d'études zonales concernant l'agriculture familiale.

La première étude zonale sur l'agriculture familiale date de 1983. Nous en avons rendu compte au cours du séminaire de constitution du RAFAC, en janvier 1984. Cette étude portait sur le fonctionnement des unités de production : elle avait pour objectif principal de décrire ce fonctionnement sans vouloir nécessairement l'analyser car elle ne comportait pas de typologie de départ en rapport avec des hypothèses explicatives.

Ce n'est qu'avec l'étude de Bédarieux (Abdel Hakim et Campagne, 1987) que la demande formulée explicitement par les responsables professionnels, au moment de la définition des termes de référence de l'étude, a fait apparaître une double typologie qui exprimait déjà des hypothèses explicatives. Cette analyse devait être réalisée en distinguant trois catégories d'exploitations :

- celles conduites par des exploitants à temps plein sans revenus extérieurs (catégorie 1) ;
- celles menées par des exploitants à temps plein avec revenus extérieurs (catégorie 2) ;
- celles dont les exploitants étaient pluriactifs (catégorie 3).

Les responsables professionnels faisaient ainsi l'hypothèse que ces trois types d'exploitations pourraient avoir des modes de fonctionnement et des résultats qui les différencieraient.

Les résultats de l'étude confirmaient effectivement la pertinence de ces hypothèses en faisant apparaître les distinctions suivantes :

- a) Avec des systèmes de culture de même type, les résultats économiques des trois catégories d'exploitations apparaissaient différents comme le montre le Tableau 1 :

Tableau 1. Résultats économiques des trois groupes d'exploitations (selon 3 indicateurs économiques)

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Ensemble
Valeur productive marchande/ha	16 200	28 300	14 500	18 700
Revenu agricole net/ha	10 600	11 200	7 800	10 200
Revenu net total /actif	60 300	82 500	65 300	66 400

Source : Résultats de l'étude

- b) Par ailleurs, l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs subjectifs (la perception et l'appréciation du chef d'exploitation par rapport à son activité) ou objectifs (analyse des facteurs existants sur l'exploitation) permettait de réaliser une typologie des exploitations en les classant en fonction du processus d'évolution dans lequel elles étaient engagées : abandon, maintien ou développement. Cette typologie montrait également que les exploitations de la catégorie 2 (plein temps avec des revenus extérieurs) se situaient dans un processus nettement différent de celui des deux autres catégories (Tableau 2).

Tableau 2. Les trois groupes d'exploitations selon la superficie

Tranches de superficie (en ha)	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
de 0 à 5	Maintien/abandon	Développement	Maintien/abandon
de 5 à 10	Maintien/réduction	Développement	Maintien/abandon
de 10 à 15	Maintien/dévelop.	Développement	
de 15 à 20	Maintien/abandon		
de 20 à 25	Développement	Développement	

Source : Résultats de l'étude

Les résultats montraient de façon quasi évidente la validité de la typologie de départ prédéterminée. En effet, des distinctions apparaissaient nettement entre les groupes d'exploitations constitués :

- l'agriculture à temps plein sans revenus extérieurs (catégorie 1) avait des résultats économiques qui ne permettaient pas de satisfaire les besoins des familles agricoles (selon le modèle de consommation dominant) ni de satisfaire les besoins en investissement sur l'exploitation ;

- ❑ les deux types de pluriactivité – pluriactivité familiale (catégorie 2) et pluriactivité du chef d'exploitation (catégorie 3) – donnaient des résultats économiques totalement différents. Dans la catégorie 2, la pluriactivité des membres du ménage agricole accompagnait le développement des exploitations concernées. Dans la catégorie 3, la pluriactivité du chef d'exploitation représentait un palliatif à une agriculture peu performante qui se maintenait par un apport extérieur de revenus. En effet, en analysant de plus près la pluriactivité du chef d'exploitation, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait distinguer dans cette catégorie deux sous-groupes d'exploitations qui n'avaient pas la même logique de fonctionnement et qui ne connaissaient pas la même évolution. En effet, pour le premier sous-groupe, la pluriactivité permettait de mettre en place des structures de production performantes (ce point sera développé plus loin). Pour le second, les revenus extérieurs permettaient de maintenir une exploitation agricole peu rentable.

Toutefois, les deux constats de départ nous ont permis de formuler une hypothèse centrale qui allait prédominer dans nos travaux futurs. Celle-ci concernait les possibilités d'accumulation de capital productif dans les exploitations agricoles familiales. C'est en réfléchissant à la batterie d'indicateurs utilisés pour savoir si une exploitation pouvait être considérée comme engagée dans un processus de développement, de maintien ou d'abandon qu'est apparue la place privilégiée que devait tenir l'accumulation de capital productif dans le diagnostic que l'on pouvait faire des agricultures familiales. Dans l'esprit des exploitants enquêtés et dans la réalité du fonctionnement de leurs exploitations, les trois processus avaient une signification bien particulière :

- ❑ l'abandon signifiait que l'on se préparait à la disparition à court terme de l'exploitation soit par la vente, soit par la cession à un successeur, soit par la location des terres ;
- ❑ le maintien signifiait que l'on souhaitait continuer à pratiquer l'activité agricole pendant quelques années mais en changeant le moins de choses possibles à l'exploitation ou alors en combinant des activités agricoles et non-agricoles ;
- ❑ le développement signifiait essentiellement le changement ; ce changement comportait le plus souvent une extension de l'emprise foncière et un renouvellement des plantations de vignes ou des arbres fruitiers.

Mais si on tentait d'aller un peu plus loin dans l'analyse, on s'apercevait que les objectifs réels de chaque catégorie d'exploitations étaient en partie différents de la perception que pouvait en avoir le chef d'exploitation.

Si le terme d'abandon n'était en aucun cas ambigu et signifiait bien que l'agriculteur considérait que c'était bien là la seule solution d'avenir pour son exploitation, il n'en était pas de même en ce qui concernait le maintien et le développement. Ces deux concepts méritaient d'être approfondis en s'interrogeant sur la signification réelle et concrète de ces deux alternatives.

La volonté ou la possibilité de changer le moins de choses possibles permettaient-elles effectivement de se maintenir ? Telle était bien là la question fondamentale de l'étude de Bédarieux. La réponse n'était pas évidente surtout si l'on considérait les raisons qui motivaient les exploitants engagés dans un processus de développement. En effet, pour ces producteurs, le processus de développement dans lequel ils engageaient leur exploitation avait un double objectif :

- ❑ Le premier des objectifs était de s'adapter à l'environnement économique en pleine mutation. En effet, la transformation du marché exigeait l'amélioration de la qualité des produits (vin de qualité) et la diminution des coûts de production (augmentation de la productivité nette du travail). La politique communautaire appuyait ces changements en mettant en oeuvre une réglementation qui pénalisait systématiquement certaines productions (vin de table traditionnel) tout en encourageant la production de certaines autres (vin de qualité). Ces changements demandaient un gros effort d'adaptation des exploitations. Si elles s'y refusaient, elles courraient le risque de voir se dégrader leurs résultats économiques, la sanction du marché et des politiques résidant de fait dans le maintien de résultats acceptables pour les exploitations qui s'adaptaient et dans leur élimination pour celles qui ne voulaient ou ne pouvaient changer. Le développement des exploitations, lorsqu'il signifiait de nouvelles plantations et l'extension foncière, représentait alors essentiellement une nécessité d'adaptation au marché et aux politiques. Il allait cependant nécessiter de hauts niveaux d'investissements à la charge de l'exploitation. La vraie finalité de ce développement n'était donc pas l'élargissement de l'unité

de production par la modification de son mode de fonctionnement mais, plus simplement, son adaptation, indispensable à son maintien, au marché et aux politiques. Le seul moyen d'y parvenir était d'investir.

- Le deuxième objectif recherché dans l'engagement dans un processus de développement avait trait au mode de consommation. En effet, une des principales caractéristiques des résultats de l'étude de Bédarieux résidait dans la similitude du niveau des revenus moyens annuels des agriculteurs des catégories 1 et 3 (respectivement 60 300 F et 65 300 F) et dans la nette différence qu'ils représentaient avec le revenu de la catégorie 2 (82 500 F). Cela autorisait à faire l'hypothèse que le maintien d'un revenu sensiblement égal à une fois et demie le salaire minimum (55 000 F), revenu que l'on pouvait considérer comme *un revenu de parité* avec les catégories socio-professionnelles de même niveau social dans les autres secteurs économiques, n'était possible que pour la catégorie 2. L'accumulation de capital productif apparaissait donc aussi comme une nécessité pour maintenir le revenu net à ce que nous avons appelé alors *le niveau social des besoins* (Abdel Hakim et Campagne, 1987).

Cette double finalité du processus de développement dans lequel étaient engagées certaines exploitations autorisait à penser que l'accumulation de capital productif était une nécessité stratégique pour l'agriculture familiale. Dès lors, il était normal qu'elle devienne la question centrale de notre recherche portant sur son avenir. Cette question va comprendre en fait quatre interrogations qui vont sous-tendre les quatre études zonales réalisées par la suite et dont nous voudrions ici restituer une partie des résultats. Ces interrogations sont les suivantes :

- L'agriculture familiale est-elle capable d'accumuler ? Et si oui, quel est le niveau de cette accumulation ?
- Quelle est l'origine de l'accumulation et ses modalités ?
- Les possibilités d'accumulation sont-elles liées à un niveau de spécialisation professionnelle ?
- Le fait que cette agriculture soit caractérisée de familiale peut-il être un handicap pour l'accumulation et la modernisation ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons nous appuyer sur les résultats d'un certain nombre d'études de terrain sur l'agriculture familiale. Les objectifs étaient les suivants :

- l'étude du fonctionnement et de la reproduction des exploitations familiales ;
- l'analyse et la connaissance des stratégies des agriculteurs et de la logique qui guide leurs choix socio-économiques et techniques ;
- l'analyse des rapports entre «l'unité de production» et «la famille».

II – Présentation des zones étudiées

Depuis 1986, dans le cadre de nos activités de formation et de recherche, nous avons effectué des séjours sur le terrain dans plusieurs zones rurales. Au cours de ces séjours, des enquêtes directes ont été menées auprès des exploitants agricoles ainsi que des entretiens auprès des principaux agents économiques, notamment les responsables des structures de commercialisation et des organismes professionnels.

Les données utilisées pour cette analyse ont été collectées au cours de ces enquêtes, en 1986 à Bédarieux, en 1988 à Pézénas, en 1989 à Saint-Gilles, en 1990 à Sommières et en 1991 à Tuchan (Tableau 3).

Tableau 3. Caractéristiques des zones étudiées

Zone	Nombre de communes	Population totale	SAU	Nombre d'exploitat°	Variation 1970/1990	Nombre d'exploitat° enquêtées	% du nombre total	SAU Vigne / SAU Totale
1er type :								
Pézénas	19	26 261	20 000	2 540	- 18 %	100	4	0,81
St Gilles	1	9 816	14 709	326	- 35 %	52	15	0,21
Sommières	19	14 853	8 222	315	- 45 %	108	34	0,71
2e type :								
Bédarieux	18	20 503	10 719	1 504	- 17 %	90	5	0,59
Tuchan	8	1 916	2 811	390	- 21 %	100	25	0,95

Source : Résultats de l'étude

Les zones étudiées sont situées dans les départements de l'Hérault, du Gard et de l'Aude. Elles font partie de la région viticole du sud de la France, en bordure de la Méditerranée.

Malgré des petites divergences, nous pouvons classer les zones étudiées dans deux grands groupes.

1. Le premier groupe

Il comprend les zones de Pézénas (département de l'Hérault), de Saint-Gilles et de Sommières (département du Gard).

Ce sont essentiellement des zones de plaine (seules quelques communes de côteaues au nord de la zone de Pézénas) où domine la viticulture combinée, à des degrés divers, à l'arboriculture, au maraîchage et à la céréaliculture (surtout dans la zone de Saint-Gilles).

La zone de Saint-Gilles se distingue par un degré plus important de diversification de la production agricole. Cela tient à l'introduction précoce de l'irrigation dans la zone par la compagnie du Bas-Rhône-Languedoc. Cela a permis aux agriculteurs de pratiquer d'autres cultures, notamment les céréales, dans la partie de la zone limitrophe de la Camargue.

Démographiquement, ces zones connaissent un léger vieillissement de la population agricole mais, malgré un solde naturel négatif, elles arrivent à maintenir un certain équilibre démographique grâce à un solde migratoire positif. Ce sont les retombées du mouvement qui touche toute la région du Languedoc-Roussillon : elle est devenue, ces dix dernières années, une région d'accueil surtout pour des familles jeunes dont les actifs sont des cadres ou des employés dans le tertiaire. On assiste donc, dans ces zones, à un déclin de la population agricole associé à une stabilisation, voire à une augmentation de la population totale. Ceci provoque, par ailleurs, un changement dans la composition des catégories socio-professionnelles.

La seconde caractéristique de ces zones est l'existence de centres urbains, soit au coeur de la zone (les villes de Pézénas et de Sommières), soit à proximité (la ville de Nîmes à côté de Saint-Gilles).

La présence de ces centres urbains explique l'importance de l'emploi dans le secteur tertiaire des trois zones.

L'agriculture souffre des effets de la crise viticole qui touche depuis une dizaine d'années toute la région de la Plaine Viticole. C'est pourquoi, le taux de disparition des exploitations agricoles varie de 18 à 45 % entre 1970 et 1988. Malgré tout, grâce à l'existence d'autres activités économiques, ces zones ne sont pas des zones défavorisées ou marginalisées.

Cependant, l'agriculture demeure un secteur économique important puisqu'elle occupe respectivement 29, 25 et 17 % de la population active à Pézénas, Saint-Gilles et Sommières. Son recul menace, malgré tout, l'activité économique de ces trois zones.

On peut dire, pour conclure, que ce sont des zones où le maintien de l'agriculture est préoccupant à cause des contraintes actuelles du marché (problèmes des prix à la production et dans le choix des types de production).

2. Le deuxième groupe

Il comprend les zones de Bédarieux (département de l'Hérault) et de Tuchan (département de l'Aude).

Ce sont des zones de petites montagnes (altitude de 200 à 900 m). La viticulture y prédomine, parfois associée à l'arboriculture. C'est le cas de Bédarieux où la zone étudiée se trouve en partie dans la vallée où il y a une production de pommes et de cerises.

Ces zones connaissent des situations plus difficiles que celles du 1er groupe. Elles voient leur équilibre démographique en danger à cause du vieillissement très prononcé de la population et du déclin démographique qui a été accentué par l'exode. A dominante agricole, ces zones se marginalisent à cause des difficultés de l'agriculture. Elles se trouvent, aujourd'hui, dans l'obligation de sauver leur agriculture et de développer d'autres activités pour ne pas se désertifier.

Les zones étudiées appartiennent donc à deux types de relief :

- la zone de plaine, où l'agriculture se trouve en difficulté à cause de l'évolution des marchés ;
- la zone de petite montagne, marginalisée, dépeuplée et dépendant essentiellement d'une agriculture qui ne peut plus suivre les exigences du marché et qui a de plus en plus de mal à faire face à la compétitivité.

III – L'échantillon

Le nombre des exploitations enquêtées dans chaque zone figure dans le Tableau 3. Le choix des exploitations a été fait de façon aléatoire, tout en essayant de respecter une certaine représentativité par rapport aux données du Recensement Général Agricole (RGA) le plus récent.

Cependant, il faut préciser que nous avons eu quelquefois des difficultés pour respecter la représentativité de la classe de moins de 5 ha : d'une manière générale, les exploitations de cette classe de SAU ont un poids relatif plus important dans la réalité que dans nos échantillons.

Les exploitations enquêtées sont des exploitations familiales étudiées selon les critères suivants :

- la participation du chef d'exploitation au travail de l'exploitation ;
- l'absence ou quasi-absence de travail salarié permanent sur l'exploitation ;
- la gestion familiale de l'exploitation (mode de transmission du patrimoine, de prise de décision, ...) ;
- l'inter-indépendance entre l'entité «famille» et l'entité «exploitation» : les caractéristiques de la famille (âge du chef de l'exploitation, existence ou non de succession, existence ou non de pluriactivité, ...) influencent la stratégie et les choix technico-économiques du chef d'exploitation. Ce point sera développé plus loin.

Les données analysées ci-après et qui figurent dans les tableaux et les graphiques sont celles de quatre zones de Pézénas, Sommières, Saint-Gilles et Tuchan.

IV – Les variables analysées

Des données quantitatives et qualitatives ont été recueillies, lors des enquêtes, sur l'exploitant agricole et sa famille, les structures de production, les résultats économiques de l'exploitation, les relations de l'exploitant avec son environnement professionnel et sa perception de l'avenir.

Les variables étudiées sont des variables :

- de structures,
- de fonctionnement,
- de stratégies.

Quelles sont les variables explicatives et celles qui sont à expliquer ? Les variables explicatives s'appuient sur une théorie ou des concepts, ou même des hypothèses. Dans ce sens, les variables de structures (le terme structure est entendu dans un sens large qui inclut l'histoire et l'évolution des structures) sont toujours des variables explicatives puisque les structures de l'exploitation font partie des données de départ qui déterminent les choix socio-économiques de l'exploitant.

Par contre, cette distinction entre variables explicatives et variables à expliquer semble moins nette et moins systématique quand il s'agit des variables de fonctionnement et de stratégie.

Certaines variables de fonctionnement sont des variables explicatives de la stratégie et d'autres sont à expliquer par l'histoire de l'exploitation ou par les choix de l'exploitant.

Les variables «indépendantes» de stratégie sont peu nombreuses ; elles nous éclairent sur la stratégie de l'exploitant, bien entendu, mais aussi sur certains choix qui peuvent paraître aberrants, si on les considère en dehors d'une stratégie globale (unité de production et famille) à moyen ou à long termes.

Ces groupes de variables ne sont ni étanches ni fermés. En effet, il faut analyser ces variables dans leurs interrelations et non indépendamment les unes des autres.

V – Structures des exploitations enquêtées

1. Le foncier

Les exploitations agricoles des zones étudiées ont, pour la plupart d'entre elles, des surfaces inférieures à 10 ha. Les «grandes» exploitations ont des surfaces de 20 à 50 ha ; très peu ont plus de 50 ha et rares sont celles qui dépassent les 100 ha. Cette situation correspond bien à la structure foncière des exploitations dans la région de la Plaine Viticole selon les statistiques du RGA.

L'acquisition du noyau initial de l'exploitation s'est faite surtout par voie d'héritage, notamment pour les exploitants les plus âgés (plus de 50 ans). Les exploitants plus jeunes (moins de 40 ans) se sont initialement installés par la prise en fermage et par l'achat de terres même si, par la suite, l'agrandissement de leur exploitation s'est fait par héritage.

Le mode de faire-valoir dominant est le faire-valoir direct (FVD). La SAU exploitée en FVD représente 85 % de la SAU totale à Pézénas, 77 % à Sommières, 70 % à Saint-Gilles et 85 % à Tuchan).

Les structures foncières sont généralement très morcellées. Cependant, le degré de morcellement est moindre dans les exploitations les plus grandes (de plus de 15 ha). Plus l'exploitation est petite, plus le morcellement est important.

D'après les enquêtes, les transactions foncières effectuées par les exploitants consistent essentiellement dans des ventes et achats portant sur des petites parcelles. Ceci constitue, de fait, un mouvement de remembrement par le marché.

2. Le système de culture

Malgré la crise viticole de la région, la viticulture demeure la principale activité agricole des zones étudiées. La majorité des exploitations cultivent uniquement de la vigne.

La zone où le système de cultures est le plus diversifié est celle de Saint-Gilles, suivie ensuite par celle de Sommières. Tuchan et Pézénas sont des zones presque exclusivement viticoles.

Nous n'avons pas remarqué de corrélation significative entre la taille de l'exploitation et le niveau de diversification du système de culture. Toutefois, la diversification est plus présente dans les petites et moyennes exploitations alors que les grandes exploitations (plus de 20 ha) ont une réelle tendance à se spécialiser dans la viticulture.

3. Les actifs agricoles familiaux

Etant donné la petite taille de la plupart des exploitations, les actifs agricoles familiaux travaillent sur l'exploitation seulement quelques jours par an. Nous avons essayé lors des enquêtes de traduire le volume total de travail familial en UTH, en nous référant aux normes techniques de la viticulture dans la région.

Le nombre moyen d'actifs agricoles familiaux par exploitation (toutes classes confondues) est de 1,5 actif/exploitation. La moyenne est de 2 actifs familiaux dans les petites exploitations et de 1 actif familial dans les grandes exploitations.

4. Le travail salarié

Dans les zones étudiées, le travail salarié permanent est rare ; il n'existe que dans les exploitations de plus de 25 ha. Dans ce cas, il est limité à un ouvrier à temps plein ou, parfois, à un salarié appelé « régisseur » (gérant de l'exploitation) aidé par un salarié à mi-temps (ouvrier agricole).

Le travail salarié saisonnier est plus répandu. Les exploitants y ont recours surtout pour les travaux de récolte et de vendange. Dans les petites exploitations (de moins de 5 ha), la vendange se fait à l'aide des membres de la famille ou bien en faisant appel à l'entraide. Dans les grandes exploitations (de plus de 20 ha), le travail salarial saisonnier peut être faible si l'exploitation est équipée d'une machine à vendanger.

Les charges salariales croissent parallèlement à l'augmentation de la surface cultivée. Les charges salariales saisonnières rapportées à l'unité de surface sont de 1 460 F à Pézénas, de 1 390 F à Sommières et de 1 063 F à Tuchan. Elles sont nettement plus élevées à Saint-Gilles à cause de la présence de quelques très grandes exploitations et d'un niveau de diversification plus important. Les charges salariales permanentes sont de 375 F/ha à Pézénas, de 306 F/ha à Sommières et de 971 F/ha à Saint-Gilles ; elles sont nettement plus faibles à Tuchan à cause de l'absence d'exploitations de grande taille (plus de 25 ha).

5. La mécanisation

Nous avons mesuré le niveau de mécanisation des exploitations par rapport au nombre de CV disponibles sur l'exploitation, ramené ensuite à l'unité de surface cultivée.

Dans tous les cas, les petites exploitations disposent d'un nombre de CV à l'hectare supérieur à celui des grandes exploitations. Le nombre de CV à l'hectare varie dans les petites exploitations de 9,5 CV/ha à 6 CV/ha. Par contre, ce nombre se stabilise dans les plus grandes exploitations autour de 4-4,5 CV/ha.

6. Conclusion sur les structures des exploitations enquêtées

Après ce rapide survol des principales caractéristiques des structures des exploitations des zones étudiées, nous pouvons conclure que :

- d'une part, il existe des exploitations de petite taille (moins de 10 ha), fortement morcelées, disposant d'une main-d'oeuvre familiale assez abondante et suréquipée par rapport aux surfaces à cultiver ;
- d'autre part, il y a aussi des exploitations de taille plus importante (plus de 15 ha) ayant des structures foncières moins morcelées et optimisant, comparativement aux petites unités de production, l'utilisation de la force de travail et de l'équipement.

VI – Les relations entre la famille et l'exploitation

La logique du fonctionnement des unités de production ainsi que la stratégie de l'exploitant peuvent être cernées, entre autres, par l'analyse des choix socio-économiques et techniques. Ces derniers sont fonction non seulement des objectifs de l'exploitant (liés à ses préférences, à son système de valeurs, etc.) mais ils dépendent aussi des contraintes auxquelles ce dernier est soumis et des potentialités dont il dispose.

Les contraintes et les potentialités se retrouvent au niveau des caractéristiques physiques de l'exploitation et de son environnement naturel (taille, nature du sol, climat, etc.) mais aussi au niveau des caractéristiques de la famille (âge, niveau de formation et de qualification professionnelle, aspiration, ...). Contraintes et potentialités constituent les «données» de départ à partir desquelles l'exploitant va déterminer ses choix et sa stratégie.

Les caractéristiques de la famille influencent effectivement le fonctionnement de l'exploitation. Comme facteurs déterminants, nous avons principalement :

- la nature de la force de travail familiale (âge, qualification professionnelle, niveau des besoins, ...). Elle détermine les choix socio-professionnels des membres de la famille et, par conséquent, l'allocation de la force de travail sur l'exploitation ou hors exploitation ;
- les ressources et les revenus non-agricoles disponibles dans la famille (transferts sociaux, revenu issu d'un emploi non-agricole, rente, ...). Ils offrent à l'exploitant des possibilités plus larges de choix techniques et économiques.

On peut parler de ce processus en termes de ressources et d'emplois. L'exploitant dispose de ressources : la force de travail familiale et les revenus non-agricoles. Il va affecter ces ressources à différents emplois : travail sur l'exploitation ou en dehors, affectation des revenus à la satisfaction des besoins de la famille ou à l'investissement et, dans ce cas, investissement dans des activités agricoles, para-agricoles ou non-agricoles, etc. L'affectation de ces ressources par l'exploitant va dépendre non seulement de sa stratégie et des objectifs qu'il souhaite atteindre mais aussi de leur importance.

Dans les quatre zones analysées, les caractéristiques de la famille qui influencent le fonctionnement des exploitations et la stratégie des exploitants sont principalement l'âge du chef d'exploitation, l'existence ou non d'un successeur et les activités professionnelles non-agricoles exercées (actuellement ou dans le passé) par les autres membres de la famille. L'âge et les activités non-agricoles sont apparus comme étant des éléments très pertinents dans cette analyse.

VII – Accumulation productive : origines et modalités

L'information recueillie lors des diverses enquêtes auprès des exploitants agricoles a été traitée à deux niveaux : selon la SAU et selon la pluriactivité du ménage agricole. En ce qui concerne la typologie des exploitations agricoles en fonction de la pluriactivité du ménage agricole, trois catégories ont été déterminées :

- a)** les exploitations où le chef d'exploitation est pluriactif (C1). Ce sont des exploitations de petite taille parmi lesquelles il faut distinguer deux sous-groupes :
 - celles dont le chef d'exploitation n'était pas agriculteur et qui a hérité de quelques terres (C1a). Ce dernier continue à les exploiter, soit pour obtenir un complément de revenu, soit pour conserver un patrimoine familial et un capital foncier ;
 - celles conduites par un jeune chef d'exploitation (moins de 30 ans) en phase d'installation (C1b). N'ayant pas de structures de production qui lui permettent d'obtenir un revenu agricole suffisant pour satisfaire les besoins de sa famille et les besoins d'investissement sur l'exploitation, il exerce une activité extérieure en attendant que l'exploitation devienne rentable ;
- b)** les exploitations où le chef d'exploitation monoactif a un conjoint qui a une activité extérieure (C2) ;
- c)** les exploitations où le chef d'exploitation est monoactif et où le conjoint n'a aucune activité extérieure (C3).

1. Quelques remarques préalables

A. L'impact de la pluriactivité dans l'agriculture familiale

La distinction entre ces trois catégories d'exploitations a guidé, depuis 6 ans, notre analyse pour vérifier une hypothèse de départ concernant le rôle de la pluriactivité, sous ces différentes formes, dans l'agriculture familiale.

En faisant une synthèse rapide des informations collectées dans les quatre zones étudiées, on peut faire quelques observations d'ordre général concernant le rapport entre la taille de l'exploitation et le type de pluriactivité (les données portent sur l'analyse de l'échantillon enquêté dans chaque zone) :

- Les exploitations où le chef d'exploitation est monoactif se retrouvent dans toutes les classes de surface. Dans les classes de moins de 10 ha, il s'agit de personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées, disposant donc de ressources extérieures sous forme de transferts sociaux et exerçant l'agriculture pour obtenir un complément de revenu ou continuer à avoir une vie active.
- Les exploitations où le chef d'exploitation est pluriactif (catégories C1a et C1b) se retrouvent, sauf très rares exceptions, dans les classes de moins de 10 ha. Dans les zones étudiées, au moins 50 % des pluriactifs ont des exploitations dont la taille est inférieure à 5 ha et, dans deux zones, ce taux atteint 70 % et plus.
- Les exploitations où le conjoint est pluriactif se trouvent en majorité dans les classes de surface de 10 à 20 ha ; elles sont peu nombreuses dans les classes de moins de 10 ha et de plus de 20 ha. Dans trois zones, 59 % au moins des exploitations de cette catégorie sont dans la classe de 10 à 20 ha (Tableau 4). Les chefs d'exploitation dans cette catégorie sont âgés de 30 à 50 ans, donc plutôt jeunes.

Tableau 4. Répartition des exploitations des catégories 1 et 2 selon la SAU (en %)

Zone	Catégorie 1	Catégorie 2	
	Exploitations de 0 - 5 ha	Exploitations de 10 - 20 ha	Exploitations de 5 - 20 ha
Pézenas	46	76	-
Sommières	71	59	-
St Gilles	57	-	57
Tuchan	86	60	-

Source : Résultats de l'étude

B. Les similitudes entre les trois types d'exploitations

Les analyses des quatre zones montrent des similitudes quant au fonctionnement de ces trois types d'exploitations et, ceci, malgré l'existence de certaines particularités dues, soit aux situations locales, soit aux caractéristiques individuelles de certaines exploitations (jeunes en phase d'installation, retraités en phase d'abandon, etc.). Nous pouvons donc souligner les similitudes suivantes :

- Le cycle de vie des exploitations est bien dépendant de la surface de l'unité de production et de l'âge du chef d'exploitation. Une exploitation en phase de constitution est conduite par un chef d'exploitation jeune et possède une petite superficie. Une exploitation en phase d'agrandissement est menée par un chef d'exploitation âgé de 30 à 50 ans et sa superficie varie de 10 à 20 ha. Une exploitation en phase de stagnation a un chef d'exploitation âgé de plus de 50 ans, sans successeur.
- Le produit agricole brut/ha (PBA/ha) et le revenu agricole net/ha (RAN/ha) sont plus élevés dans les petites exploitations (de moins de 10 ha) que dans les grandes. Par contre, les mêmes indicateurs par actif agricole familial sont beaucoup plus élevés dans les grandes exploitations. Ceci est dû à la faiblesse des charges (coût du travail salarié permanent ou saisonnier, coût de l'endettement, etc.) dans les petites exploitations, sauf pour celles qui appartiennent à des jeunes en phase d'installation.

2. Les indicateurs de résultats économiques

Tous les résultats économiques sont donnés dans le Tableau 5.

Tableau 5. Résultats économiques des exploitations enquêtées dans les 4 zones

	PBA/ha	RAN/ha	Pr/ha	RNT/ha	I/ha	E/ha	RAN/PBA	Ch/PBA	RAN/RNT	I/PBA	E/PBA
Pézénas											
C1	16 973	8 731	4 562	20 413	10 349	4 493	0,47	0,52	0,46	0,59	0,38
C2	16 250	6 222	8 722	12 173	15 912	10 911	0,36	0,72	0,49	1,04	1,6
C3	17 472	8 348	4 793	12 416	8 440	6 447	0,53	0,59	0,86	0,63	0,39
Sommières											
C1	15 991	8 667	3 222	34 866	5 248	8 093	0,51	0,48	0,35	0,49	0,74
C2	19 029	8 814	4 268	16 313	9 898	10 787	0,44	0,51	0,56	0,52	0,63
C3	17 241	8 888	3 870	11 914	9 631	7 253	0,49	0,5	0,8	0,61	0,44
St-Gilles											
C1	21 223	12 876	4 121	18 246	26 598	20 562	0,21	0,5	0,21	0,8	0,47
C2	18 381	5 100	4 887	9 111	18 422	16 354	0,27	0,62	0,51	0,77	0,73
C3	30 560	9 594	6 128	10 590	15 744	12 932	0,44	0,59	0,58	0,65	0,49
Tuchan											
C1	21 223	12 876	3 826	5 0864	6 602	3 957	0,59	0,39	0,43	0,42	0,24
C2	21 337	12 779	3 768	2 1362	8 949	9 859	0,57	0,37	0,61	0,47	0,55
C3	20 349	11 072	4 062	2 0361	8 629	6 001	0,52	0,44	0,79	0,41	0,3

Source : Résultats des différentes enquêtes

PBA : Produit brut agricole

RAN : Revenu agricole net

RNT : Revenu net total

Pr : Prélèvements

I : Investissements

E : Emprunts

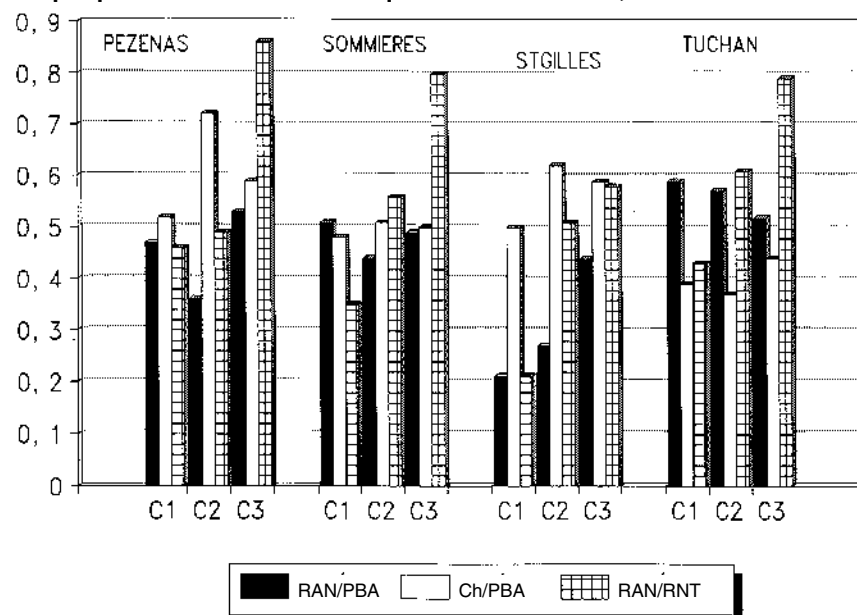
Ch : Charges d'exploitation

ha : hectare

Les indicateurs concernant la productivité du travail familial montrent que le niveau de productivité est à peu près le même dans toutes les exploitations des zones étudiées.

- a) Les différences du PBA/actif agricole familial entre les exploitations des trois catégories ne sont pas significatives. Il en est de même pour la valeur du RAN/actif agricole familial. En effet, nous n'avons pas trouvé de corrélation entre les catégories des exploitations et ces indicateurs, les différences de valeur étant certainement dues aux situations locales et aux systèmes de culture. Ce constat est lié au contexte d'une agriculture familiale fortement intégrée au marché par l'amont (niveau d'utilisation des intrants) et par l'aval (la production est entièrement destinée au marché).
- b) Le ratio RAN/PBA est légèrement supérieur dans les exploitations où le chef d'exploitation est pluriactif. Ceci est dû au faible niveau des charges (Ch : coût de la main-d'oeuvre, coût de l'endettement, etc.). En revanche le ratio Ch/PBA est plus élevé dans les exploitations de catégories 2 et 3 (Graphique 1).

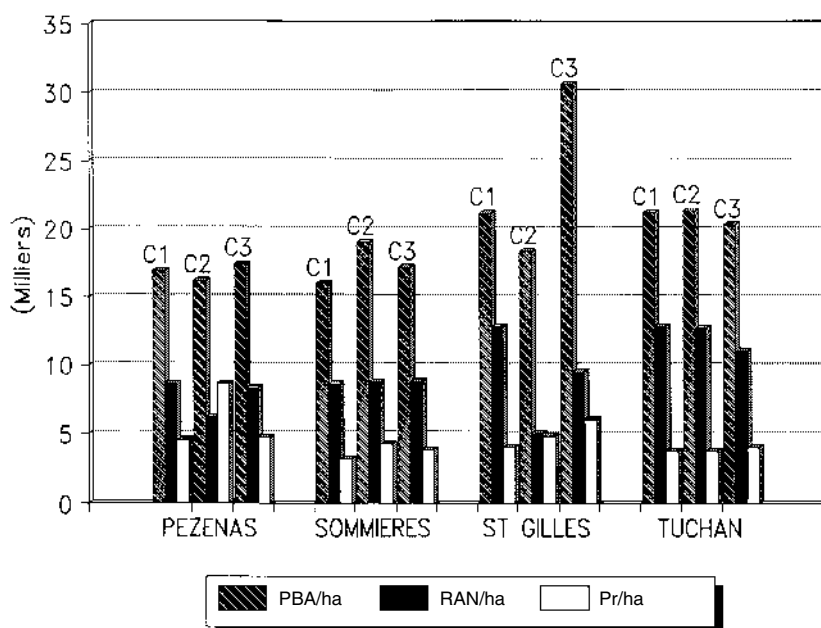
Graphique 1. Résultats économiques selon RAN/PBA, Ch/PBA et RAN/RNT



c) Le PBA/ha n'atteint pas le même niveau pour chacune des catégories dans les quatre zones (Graphique 2). La différence relève plutôt de la situation agricole dans chacune d'entre elles : par exemple, la zone de Saint Gilles est une zone plus riche où il y a un système cultural très diversifié et des exploitations de taille plus importante que dans les trois autres zones. Un autre exemple est celui de la zone de Pézenas où la monoculture de la vigne continue à prédominer tout en connaissant des difficultés d'écoulement ainsi qu'une stagnation, voire une baisse des prix.

Ceci ne signifie pas que les différences entre les trois catégories d'exploitations résident dans les choix techniques et économiques qui s'expriment entre autres dans le système de culture (spécialisation, niveau de diversification, ...) car le PBA/ha est aussi le résultat de ces choix.

Graphique 2. Résultats économiques selon PBA/ha, RAN/ha et Pr/ha

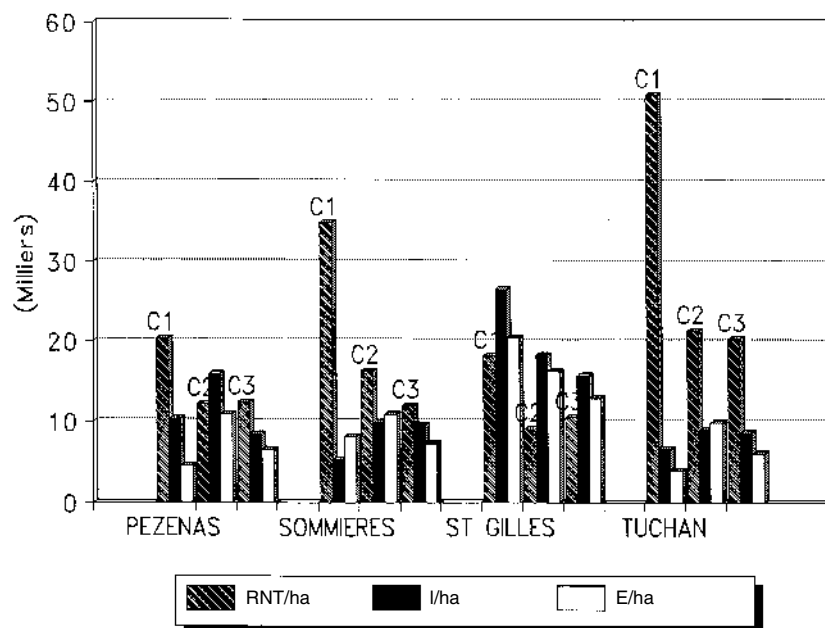


d) Le revenu agricole net représente :

- entre 21 et 46 % du revenu net total dans les exploitations de la catégorie 1 ;
- entre 50 et 61 % du revenu net total dans les exploitations de la catégorie 2 ;
- plus de 80 % dans trois zones sur quatre (60 % dans une zone) du revenu net total des exploitations de la catégorie 3 (Graphique 1).

Le revenu agricole net à l'hectare varie entre 8 731 F/ha et 12 800 F/ha pour la catégorie 1, entre 6 000 F/ha et 12 779 F/ha pour la catégorie 2 et entre 8 348 F/ha et 11 072 F/ha pour la catégorie 3 (Tableau 5). On constate que pour la catégorie 2, le revenu agricole est soit égal, soit inférieur aux autres catégories mais, en aucun cas, plus élevé.

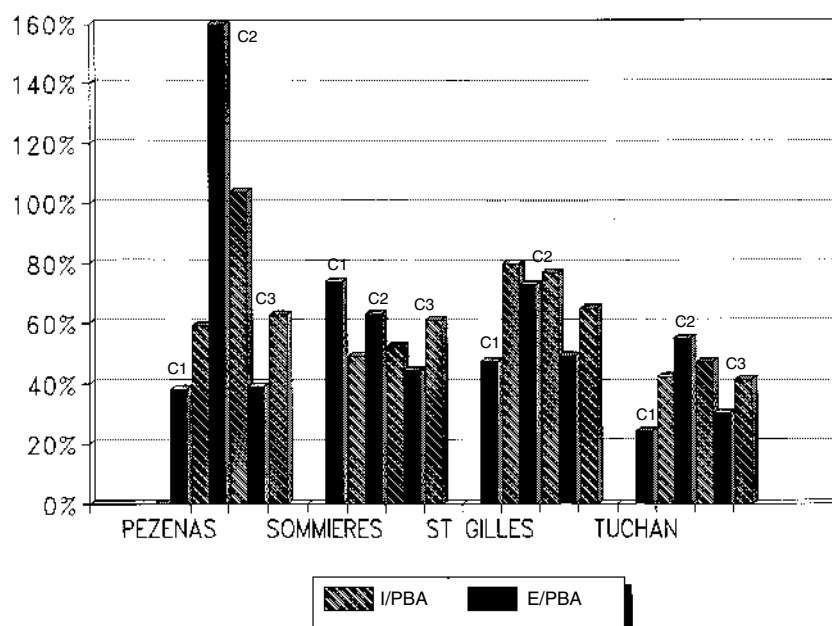
e) Par ailleurs, le revenu net total à l'hectare (revenu agricole net + revenus extérieurs et/ou ressources extérieures¹) est toujours largement supérieur dans les exploitations de la catégorie 1. Il est sensiblement identique dans les exploitations de la catégorie 2 et 3 mais, parfois, légèrement supérieur pour les exploitations de la catégorie 2 dans certaines zones (Graphique 3).

Graphique 3. Résultats économiques selon RNT/ha, I/ha et E/ha


f) La valeur des prélèvements à l'hectare (Graphique 2) est plus élevée dans les exploitations de la catégorie 2. Ceci est dû au plus grand niveau d'endettement des exploitations de cette catégorie. Nous allons voir plus loin que la valeur des emprunts à l'hectare est aussi plus élevée dans ces exploitations.

Des ratios simples peuvent servir d'indicateurs sur l'accumulation du capital. En analysant et en mettant en rapport les autres paramètres, nous pouvons formuler des hypothèses sur l'origine de cette accumulation.

g) Le ratio I/PBA (Graphique 4) est le plus élevé pour les exploitations de la catégorie 2, un peu moins dans les exploitations de la catégorie 3. Si on compare les graphiques 2 et 3, nous voyons que les exploitants de la catégorie 2 n'ont ni le PBA ni le revenu agricole les plus élevés. Par contre, ils ont généralement les investissements les plus élevés. Dans les cas où nous avons trouvé un ratio I/PBA plus élevé dans la catégorie 1, il s'agissait d'exploitants du sous-groupe C1b (jeunes en phase d'installation, investissant donc des sommes importantes, ce qui a fait croître la valeur moyenne pour l'ensemble des exploitations de la catégorie).

Graphique 4. Résultats économiques selon I/PBA et E/PBA


- h) La valeur des investissements à l'hectare (Graphique 3) confirme ces résultats. Dans les quatre zones, la valeur des investissements à l'hectare est supérieure, et même nettement supérieure dans deux zones sur quatre, pour la catégorie 2. Il n'y a que dans la zone de Saint-Gilles que la valeur des investissements à l'hectare de la catégorie 1 est supérieure aux autres catégories (cas des jeunes exploitants en phase d'installation).
- i) Le ratio E/PBA (Graphique 4) est supérieur dans les exploitations de la catégorie 2 et, ceci, dans toutes les zones, à l'exception d'un cas de jeune en cours d'installation dans la zone de Saint-Gilles.
- j) La valeur des emprunts à l'hectare (Graphique 3) est nettement supérieure dans presque toutes les zones (à l'exception du cas cité plus haut) pour la catégorie 2.

Peut-on conclure pour autant que les exploitants de la catégorie 2 investissent et empruntent plus que les autres exploitants ? Les variables concernant les investissements et les emprunts ramenés à l'unité de surface ont presque toujours des valeurs plus élevées dans les exploitations de la catégorie 2 et, ce, dans toutes les zones. Par ailleurs, le tableau 6 montre que le pourcentage des exploitants qui ont investi sur leurs exploitations, ces 5 dernières années, est plus grand dans la catégorie 2 pour la totalité des zones.

Tableau 6. Répartition des exploitants selon qu'ils ont investi durant les 5 dernières années sur leurs exploitations (en %)

Zone	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Pézenas	92	100	83
Sommières	28	85	74
Saint Gilles	85	100	84
Tuchan	68	77	64

Source : Résultats de l'étude

Mais quelle est l'origine de cette accumulation ? Si on compare les graphiques 2 et 3, on voit bien que les exploitants de la catégorie 2 n'ont ni le PBA ni le revenu agricole les plus élevés. En revanche, ils ont les investissements les plus importants ; ces investissements sont financés en grande partie par les emprunts qui sont eux-mêmes financés par le revenu extérieur.

VIII – Conclusion

Pour les exploitations de la catégorie 2, comme pour celles de la catégorie C1b, l'existence de flux monétaires (revenu extérieur issu de la pluriactivité du chef d'exploitation ou de l'activité extérieure du conjoint) permet d'effectuer des investissements que le revenu agricole seul ne pourrait pas financer.

Dans la catégorie 3, les investissements se trouvent dans les exploitations ayant des structures qui peuvent supporter cette charge financière.

En effet, l'origine de l'accumulation dans l'agriculture familiale est toujours le travail familial, même si cela prend la forme d'un travail non-agricole.

Dans les exploitations monoactives, la sous-rémunération du travail familial et la présence des formes d'aide familiale qui représente des quantités non négligeables de travail gratuit sont autant de moyens qui permettent, malgré la faiblesse des revenus agricoles, d'accumuler et d'investir.

Enfin, en réponse à nos questions de départ, on peut dire que l'agriculture familiale est toujours capable d'accumuler du capital productif. Cette accumulation se fait en optimisant l'utilisation de la force de travail familiale disponible, voire en l'affectant à une activité non-agricole où elle sera peut-être mieux rémunérée. Il peut s'agir, dans certains cas, d'un choix personnel des membres de la famille lié à leur niveau de qualification professionnelle. Toutefois, l'existence d'un revenu extérieur représente une sécurité qui permet à l'exploitant, d'une part, de garantir la satisfaction des besoins de sa famille et, d'autre

part, de consacrer au moins une part du revenu agricole au remboursement des emprunts qui permettent de financer les investissements.

En ce qui concerne le niveau de spécialisation professionnelle, on peut prendre l'exemple des jeunes agriculteurs pluriactifs en phase d'installation ou ayant fait un choix de diversification de leurs activités au sein de la famille. Pour eux, la pluriactivité représente un atout important pour le maintien et le développement des unités de production agricole en y permettant le démarrage et l'accompagnement d'un processus d'accumulation productif.

Le caractère familial de cette agriculture, qui a toujours été sa spécificité, fait une fois de plus sa force. En effet, pour le maintien ou le développement de cette agriculture, il faut de l'accumulation de capital dans les unités de production familiales. Or, la source principale d'accumulation du capital est la force de travail familiale, qu'elle soit affectée au travail sur l'exploitation ou hors exploitation.

Note

1. Les ressources extérieures sont égales aux retraites, pensions, rentes foncières ou immobilières.

Référence

- **Abdel Hakim, T. et Campagne, P.** (1987). Reproduction des exploitations agricoles et avenir de l'agriculture dans la zone de Bédarieux. Rapport d'étude, CIHEAM-Institut Agronomique Méditerranéen, Montpellier.

